

# La future PAC après 2013

---

## Déclaration du groupe de l'agriculture

**Mme Lambert.** Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs, mes Chers collègues, le groupe de l'agriculture est satisfait qu'un avis soit consacré au projet de nouvelle réforme de la PAC. La société civile exprime ainsi son intérêt pour un secteur stratégique, à un moment où l'enjeu alimentaire est prégnant car aujourd'hui 1 milliard d'êtres humains souffre de malnutrition, tandis que 9 milliards devront se nourrir à l'horizon 2050.

Et pourtant, les difficultés s'amoncellent : crise budgétaire, aléas climatiques et sanitaires affectant les récoltes, volatilité extrême des prix, rareté de l'énergie, perte de compétitivité. La France agricole recule sur l'échiquier européen et perd sa place de leader face à des pays qui ont fait de ce secteur une priorité.

Plus que jamais, nous devons affirmer une réelle et forte ambition française, capable d'entraîner une dynamique européenne, et d'offrir à l'agriculture une croissance durable conciliant performance économique, sociale et environnementale.

Monsieur le rapporteur, je voudrais saluer la façon dont vous avez mené ce travail, même si vous êtes allé au-delà de la commande initiale qui était de donner notre position sur la proposition de réforme faite par la Commission. Vos qualités d'écoute ont permis de faire évoluer ce projet d'avis en tempérant des positions au départ bien trop catégoriques. Je pense, par exemple, aux biocarburants sur lesquels vous avez accepté de présenter des éléments plus nuancés.

Par ailleurs, votre constat de l'existant est globalement acceptable pour le groupe de l'agriculture. En revanche, nous ne pouvons pas souscrire à l'avenir que vous proposez. Ce projet d'avis ne donne pas aux agriculteurs ni aux TPE et PME agro-alimentaires de nos territoires, ni à leurs salariés, les moyens de relever les immenses défis qui les attendent. Vos propositions sont en décalage avec la dure réalité économique et sociale, tant au plan national européen qu'au plan international.

Si nous partageons l'évidente nécessité de régulation, elle doit à nos yeux se traduire par des règles pragmatiques permettant à la France et à l'Europe d'affronter la mondialisation, d'y tenir leur place, toute leur place, et non de la subir.

Si nous partageons l'objectif d'une agriculture sachant conjuguer l'efficacité économique et la performance environnementale, nous regrettons que vos propositions agro-écologiques soient devenues la colonne vertébrale de votre avis, qu'elles en occultent

l'impact sur l'économie et l'emploi et qu'elles passent sous silence les engagements et les résultats obtenus grâce à l'engagement de notre secteur depuis plus de vingt ans.

Je voudrais rappeler à notre assemblée que la France a l'alimentation la plus sûre au monde, que la France est belle parce qu'elle est cultivée et qu'elle jouit d'une forte notoriété, attirant soixante-douze millions de visiteurs étrangers chaque année.

Si nous partageons l'impératif absolu de l'emploi, nous affirmons que, dans un contexte de concurrence très vive, la reconquête de notre compétitivité est indispensable pour offrir des perspectives solides aux deux millions et demi de salariés de l'agriculture et des entreprises qui l'entourent, salariés qui sont les premiers à pâtir des distorsions de concurrence de pays pratiquant la politique du moins-disant social, et nous regrettons l'absence de propositions concrètes en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs.

Enfin, sur la question de la réorientation des soutiens à l'agriculture, nous considérons que, probablement par manque de temps, l'architecture des propositions manque de cohérence et de réalisme, car avant de partager, la priorité fondamentale, c'est le maintien d'un budget de la PAC. Veillons à ce que le projet d'avis du CESE n'affaiblisse pas la France dans les difficiles négociations communautaires à venir.

Pour toutes ces raisons, nous ne nous retrouvons pas dans ce projet d'avis, et ne le voterons pas, car il ne reflète pas l'ambition que nous portons pour l'avenir de la PAC, celui de l'agriculture, et celui des hommes et des femmes qui en vivent.



# La future PAC après 2013

---

## Rattaché administrativement au groupe de l'agriculture - M. Roustan

**M. Roustan.** La fédération nationale pour la pêche en France et la protection du milieu aquatique considère que le travail effectué par le rapporteur, les services du CESE et l'ensemble des sections est remarquable. Tout en étant atténuées, les propositions que nous avons adressées ont été globalement retenues. Toutefois, nous aurions souhaité que certaines remarques concernant la préservation des ressources naturelles et plus particulièrement la ressource en eau, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, la reconnaissance de l'intérêt des milieux aquatiques et piscicoles dans leur intégralité, soient plus appuyées. Cependant, nous constatons certaines avancées et pensons que ce projet d'avis peut constituer un élément positif dans le cadre de l'évolution de la PAC, qui doit contribuer à la protection de l'environnement et sécuriser une production agricole durable. L'enjeu est de taille, et il en va de la responsabilité de tous les acteurs. Les structures piscicoles, fortes de leurs 1 400 000 adhérents, y prendront toute leur part.

En conclusion, les deux représentants de la Fédération nationale pour la pêche et la protection du milieu aquatique voteront le projet d'avis.